



RESERVATION DU MATERIEL DE VOLLEY-BALL



Pour réserver le matériel du terrain de volley-ball du parc de jeux vous devez remplir les conditions suivantes :

- ✓ Avoir un justificatif de domicile et habiter la commune Les Ormes
- ✓ Avoir une carte d'identité à présenter
- ✓ Remplir ce document

Nom	
Prénom	
Adresse	
Téléphone	
Date de la réservation	

La réservation et le retour du matériel se font pendant les heures d'ouvertures de la mairie.

<u>Cadre réservé à la mairie</u>	
Etat du matériel prêté	

Le filet doit être rendu dans l'état de perception.

Signature :
(précédée de la mention
manuscrite lu et approuvé)